

Elle veut ouvrir un cimetière pour animaux de compagnie

LA VUE-DES-ALPES Il est des métiers qui piquent notre curiosité... Laurence Gaymard a lancé, il y a un an, une entreprise de pompes funèbres pour animaux de compagnie. Pour elle, la mort est loin d'être taboue.

PAR MARGAUX LEHMANN

Que faire de Médor ou de Croquette, quand leur heure est venue? Une question difficile pour tout propriétaire d'animal de compagnie. Pour Laurence Gaymard, la réponse était toute trouvée. Elle inhume ses chats au pied d'un arbre de son jardin, dans un petit écrin de nature à La Vue-des-Alpes. Cette amoureuse des animaux est consciente de sa chance, et fait remarquer que si des jardins du souvenir pour compagnons à quatre pattes existent déjà à Bienne et Lausanne, «il n'y a aucun lieu de recueillement pour nos animaux dans la région».



Il n'y a pas que des pleurs dans le deuil. Evidemment il y a les larmes, mais aussi les souvenirs heureux."

LAURENCE GAYMARD
FONDATRICE ET DIRECTRICE DU JARDIN DU REPOS



Laurence Gaymard vit à La Vue-des-Alpes depuis plus de vingt ans. DAVID MARCHON

dèle prédéfini, mais l'idée est vraiment de s'adapter aux besoins de chacun. Le deuil est une affaire très personnelle.» Cette adaptation est aussi perceptible dans ses tarifs, qui oscillent entre 169 et 529 francs, voire au-delà selon les demandes.

Eviter le stress

Quand c'est possible, elle préconise une euthanasie à domicile réalisée par le vétérinaire. «Le foyer est rassurant et plus intime. Il n'y a pas de stress dû au déplacement et à l'environnement médical.»

Elle se rend d'abord seule sur place. «Pour moi, c'est important que les animaux sentent une première fois mon odeur, que le jour de l'euthanasie, ils ne soient pas perturbés.»

Puis vient le jour fatidique. «Je suis généralement présente lors de l'euthanasie. Je reste le temps qu'il faut avec les gens pour qu'ils disent au revoir.» Elle dépose ensuite l'animal dans une housse biodégradable, laquelle peut être annotée ou remplie avec des fleurs ou des mots des enfants par exemple, et emporte la dé-

C'est ainsi que lui est venue l'idée de proposer un cimetière pour les compagnons à quatre pattes. «Qu'on le comprenne ou pas, pour beaucoup de personnes, les animaux font partie de la famille. Ils partagent notre vie au quotidien.»

Ne pas mettre en danger les sources d'eau

En 2022, elle prend contact avec les autorités vaudruziennes dans l'idée de trouver un terrain. Aujourd'hui, le projet est à bout touchant, elle espère pouvoir proposer un lieu de recueillement à Montmollin d'ici la fin de l'année. Deux règles majeures sont à prendre

en compte. «Le cimetière ne doit pas mettre en danger les sources d'eau ni les nappes phréatiques, et les dépouilles doivent être enterrées à au moins 1,20 mètre de profondeur pour éviter qu'elles soient déterrées par d'autres animaux», précise Pierre-François Gobat, vétérinaire cantonal. Roby Tschopp, conseiller communal chargé de l'aménagement du territoire à Val-de-Ruz, voit d'un bon œil cette initiative qui lui semble répondre à un besoin de la population. «Au niveau réglementaire, tous les feux sont au vert pour mon service. Le projet doit encore passer par le dicastère de l'économie avant d'être finalisé.»

Parallèlement à ces démarches, l'idée de mettre sur pied une entreprise de pompes funèbres animalières mûrit. En 2023, Laurence Gaymard crée son entreprise Le Jardin du Repos: «Je me suis dit que ça ferait un tout. Pour moi, ça fait sens. Perdre son animal, c'est être confronté à un processus de deuil.»

Ceux qui restent

Le deuil justement, elle le connaît de près. En 2021, des événements douloureux déclenchent une reconversion professionnelle dans un domaine plutôt original: les pompes funèbres. «Ce métier m'attirait, mais je ne savais pas vraiment comment j'allais réagir», ex-

plique-t-elle. Ce choix singulier a été motivé par la volonté d'apporter du réconfort aux personnes endeuillées en prenant soin des défunts dans le respect et la dignité. «C'est réconfortant pour les familles de garder une image apaisée d'un proche décédé.»

Elle continue aujourd'hui à exercer régulièrement dans une entreprise de pompes funèbres chaudes-fonnières. En parallèle à cette activité, elle est également la curatrice de quelques personnes âgées.

Via son entreprise de pompes funèbres animalières, Laurence Gaymard propose un accompagnement sur mesure à ses clients. «Il n'y a pas de mo-

puille au crématoire.

Si les personnes souhaitent reprendre les cendres, elle propose une gamme d'urnes. Comme cette boîte blanche qu'elle nous présente. «Pour ceux qui ont un jardin, celle-ci donne un arbre. C'est un retour à la vie.»

Dans un avenir proche, Laurence Gaymard organisera des petits groupes de soutien. Pour cette accompagnatrice en deuil, la mort fait partie de la vie. «Il n'y a pas que des pleurs dans le deuil. Evidemment il y a les larmes, mais aussi les souvenirs heureux. On arrive toujours à rigoler des péripéties des animaux. L'idée n'est pas de s'apitoyer, mais d'aborder la mort et aussi de pouvoir parler et rire sur la vie.»

CETTE ÉDITION D'ARCINFO
EST DISTRIBUÉE
DANS TOUTES LES BOÎTES AUX LETTRES
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ LAURENCE GAYMARD
VEUT OUVRIR UN CIMETIÈRE
POUR ANIMAUX P5

VOLLEYBALL LE NUC
NE S'ENFLAMME PAS
APRÈS SES EXPLOITS P27

VENDREDI
22 MARS 2024
WWW.ARCINFO.CH

ARCINFO

À 1000 M

~ 16° ~ 1°



EN PLAINE

~ 10° ~ 6°

